



## **UNE MINE À CIEL OUVERT À GRENVILLE-SUR-LA-ROUGE?? CE QU'EN PENSENT LES CANDIDATS AUX ÉLECTIONS DANS ARGENTEUIL**

Dans le cadre de la présente campagne électorale, le regroupement citoyen de Grenville-sur-la-Rouge, SOS GSLR, opposé au projet de carrière et de mine de graphite à ciel ouvert dans leur municipalité, a décidé de participer au débat. À l'invitation de SOS GSLR, les candidats ci-dessous sont venus rencontrer des représentants du regroupement afin de discuter et de faire connaître leur position concernant le projet de mine.

Rappelons que SOS GSLR est né de l'opposition d'une majorité de citoyens au projet de mine à ciel ouvert et d'une carrière dans notre municipalité et qu'ils ont élu, avec une grande majorité, un conseil municipal ouvertement opposé à ce projet.

### **INDÉPENDANT – YVES ST-DENIS**

Monsieur St-Denis appuie les citoyens contre ce projet minier. Comme indépendant, il n'a plus de directive de parti à satisfaire et il est prêt à nous défendre dans notre lutte. Avant de dire non, il faut voir l'ensemble de ce qu'il y a derrière le projet, mais avec la poursuite de \$96 millions, qu'il juge totalement abusive, Canada Carbon a perdu toute sa crédibilité et la confiance des citoyens. Au sujet de l'acceptabilité sociale, il estime que c'est une décision qui relève de la population locale.



### **QUÉBEC SOLIDAIRE – CÉLINE LACHAPELLE**

Madame Lachapelle appuie la population contre ce projet minier. Elle cite les redevances ridicules, les privilèges cédés aux minières, les « claims » vendus à des prix ridicules et les coûts de restauration une fois la mine fermée. QS souhaite une correction pour rendre plus équitables les revenus générés qui devraient retourner à la communauté. Au sujet de l'acceptabilité sociale, il faut une population en accord avec ce type de développement et c'est la population locale qui doit fournir cette acceptation, c'est dans l'ADN de Québec solidaire.



### **PARTI QUÉBÉCOIS – PATRICK CÔTÉ**

Monsieur Côté n'appuie pas le projet de la mine. La poursuite de \$96 millions discrédite la compagnie minière. Il reste ouvert à une évaluation des impacts économiques et environnementaux, il faut trouver un juste milieu. Ce projet doit passer par le BAPE. Au sujet de l'acceptabilité sociale, la municipalité et la MRC doivent être les premières consultées. Le PQ présente la particularité que tout se discute au niveau local avant de remonter vers les instances du parti.



### **COALITION AVENIR QUÉBEC – AGNÈS GRONDIN**

Madame Grondin n'appuie pas le projet de la mine. À ses yeux, ce projet ne représente pas l'aspect gagnant/gagnant entre la compagnie et la communauté. Elle souhaite convaincre son chef de la pertinence d'une intervention plus mesurée dans le dossier de la mine. Elle veut faire de son mieux pour améliorer la gestion des risques entre l'économie et l'environnement. Face à l'acceptabilité sociale, elle doit être locale d'abord pour aller à des niveaux supérieurs par la suite.



### **PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC – BERNARD BIGRAS – DENIS**

Le projet de Canada Carbon est assujéti à la Loi sur les mines et est encore à l'étape préliminaire; plusieurs travaux doivent être réalisés avant d'envisager une possible exploitation soumise aux autorisations. L'acceptabilité sociale de ce projet est essentielle, le rapport de consultation publique précédant l'obtention du bail minier, doit démontrer que le promoteur a tenu compte des préoccupations exprimées et présenté des mesures de mitigations à mettre en place pour atténuer les impacts.